## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET SELECTION DE CONSULTANTS

## République du Mali

## Projet de Réinsertion des Ex-combattants au Mali

## Services de consultants pour l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet

No. Du Don : En attente d'approbation

Le Gouvernement de la République du Mali a demandé un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce donpour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Services de consultants pour l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet de Réinsertion des Ex-combattants au Mali.

Les services de consultant (« Services ») visent à produire un manuel complet expliquant en détail comment chaque composante sera exécutée, la coordination de l'ensemble du Projet, et détaillera également les procédures administratives, de gestion financière et comptable, de passation et de gestion des marchés. Ce manuel devra contenir suffisamment d'informations afin de faciliter une gestion rationnelle, une bonne tenue des comptes et le maintien de contrôles adéquats sur les décaissements du Projet, incluant en annexes les principaux documents à utiliser. Les termes de référence de la mission sont disponibles à l'adresse figurant ci-dessous.

L'Unité d'Exécution du Projet (UEP), logée au sein de la Commission Nationale de DDR, structure rattachée au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits cidessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Le Consultant doit être une firme indépendante, justifiant de ses conditions d'éligibilité, de ses capacités juridiques et techniques pour exécuter de telles missions ;
- Le Consultant doit être une firme ayant de solides expériences dans des missions similaires au cours des dix (10) dernières années.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* » édition de janvier 2011-révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse figurant ci-dessous tous les jours ouvrables et aux heures suivantes de 9 heures à 17 heures.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier, ou par courriel électronique (sous format non modifiable) au plus tard le 7 Avril 2017 à 16h, avec la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour les services de consultants relatifs à l'élaboration du Manuel d'Exécution du Projet de Réinsertion des Ex-combattants au Mali ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion Bureau du Coordinateur Général – Monsieur Moussa Doudou HAIDARA Rez-de-Chaussée Cité du Niger, Rue 39 porte 463, Bamako, MALI

Tél:+223 20 21 19 38

E-mail: haidara moussa@yahoo.fr et haidaramoussadoudou@gmail.com